

**CHARGÉ-E DE PRÉVENTION DES DÉCHETS**  
**ET GESTION DES BIODÉCHETS**  
**Temps complet**

**Contrat de droit public de 3 ans - Contrat de projet**  
**Poste de catégorie B**

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 58 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

ARCHE Agglo recherche un·e chargé·e de mission souhaitant contribuer au développement de la prévention des déchets et à la gestion des biodéchets sur une partie de son territoire (29 communes et environ 34000 habitants)

**DEFINITION DU POSTE :**

Rattaché·e à la direction de l'environnement, sous l'autorité de la responsable du service « déchets ménagers », élabore la stratégie et met en place les actions de gestion des biodéchets sur le territoire. Organise et met en place des actions de prévention des déchets sur le territoire d'Arche Agglo en lien avec le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilé coordonné par le SYTRAD et le Plan Climat.

Un travail sur le gaspillage alimentaire est réalisé auprès des écoles et devra être intégré au développement du compostage localement.

**MISSIONS :**

**Gestion des biodéchets**

- Concrétise les plans d'action ou les projets
- Réalise des études techniques complémentaires
- Identifie, installe et suit un ensemble de sites de compostage collectif, partagé et en établissement
- Suit le bon fonctionnement des sites de compostage installés : gestion administrative et technique, approvisionnement en matières sèches et vidange des composteurs, circuits de valorisation...
- Organise et accompagne la montée en charge du compostage individuel et des campagnes de broyage de déchets verts et des autres actions concernant les biodéchets
- Anime le dispositif (réseau de relais de terrain, animations de quartier...)
- Met en place, renseigne et analyse les indicateurs concernant les actions de promotion du compostage et de la gestion locale des déchets verts
- Assure le suivi administratif et financier des dossiers de subvention correspondants, en lien avec la responsable de service

**Prévention des déchets**

- Assure le suivi du programme de prévention d'Arche Agglo en lien avec le SYTRAD
- Planifie et organise les différentes actions de prévention
- Est la personne référente « prévention des déchets » d'Arche Agglo auprès du SYTRAD
- Assure une veille sur les dispositifs et retours d'expériences de l'économie circulaire

**Missions communes aux deux thématiques (gestion des biodéchets et prévention des déchets)**

- Renseigne des tableaux de suivi des activités du service en lien avec ses missions
- Contribue à la rédaction des documents administratifs (conventions, marchés, délibération, décisions, compte-rendu, note, courriers...) en lien avec l'assistante administrative
- Crée des outils de sensibilisation et d'animation et assure la sensibilisation de divers publics
- Réalise le reporting des différentes missions, anime les réunions de suivi et rédige leurs compte-rendu
- Assure l'organisation logistique des évènements liés aux missions
- Assure une veille réglementaire

### PROFIL ATTENDU:

- Bac+3 à Bac+5 environnement (3ème année BUT voire master)
- Titulaire du permis B
- Connaissance de l'environnement territorial
- Connaissance technique sur les déchets et la prévention des déchets
- Connaissance sur le compostage et le jardinage
- Savoir mobiliser différents acteurs
- Savoir initier et coordonner un projet multi-partenarial en lien avec l'environnement
- Maîtrise des outils de planification et de suivi
- Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelle
- Maîtrise du pack Office, des outils cartographiques et des outils de travail en ligne
- Rigueur, sens de l'organisation et capacité à prioriser les missions
- Capacité d'adaptation et réactivité
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute active
- Prise d'initiative

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Contrat de projet de 3 ans
- Rémunération entre 2230€ et 2375€ brut mensuels en fonction du profil et de l'expérience dans le domaine de la gestion des biodéchets et de la prévention des déchets, par référence à la catégorie B de la filière technique de la fonction publique territoriale.
- Tickets restaurants : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël), prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).
- Participation à la cotisation de la mutuelle santé (entre 15€ et 50€ par mois selon la composition du foyer) et/ou prévoyance (7€ brut mensuel) dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail.
- Participation ponctuelle à des actions de sensibilisation en soirée, le samedi ou le dimanche

**Temps de travail :** 37,5h avec 15 JRTT

**Lieu de travail :** 26260 St Donat sur L'Herbasse (Domaine de Champos)

**Poste à pourvoir le :** 9 septembre 2024

**Date limite de candidature :** 25 août 2024

**A noter que le jury de recrutement se tiendra le vendredi 30 août 2024 sur Saint Donat sur L'Herbasse (Site du Domaine du lac de Champos)**

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel : [rh@archeagglo.fr](mailto:rh@archeagglo.fr)

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des condamines CS9602 07300 MAUVES